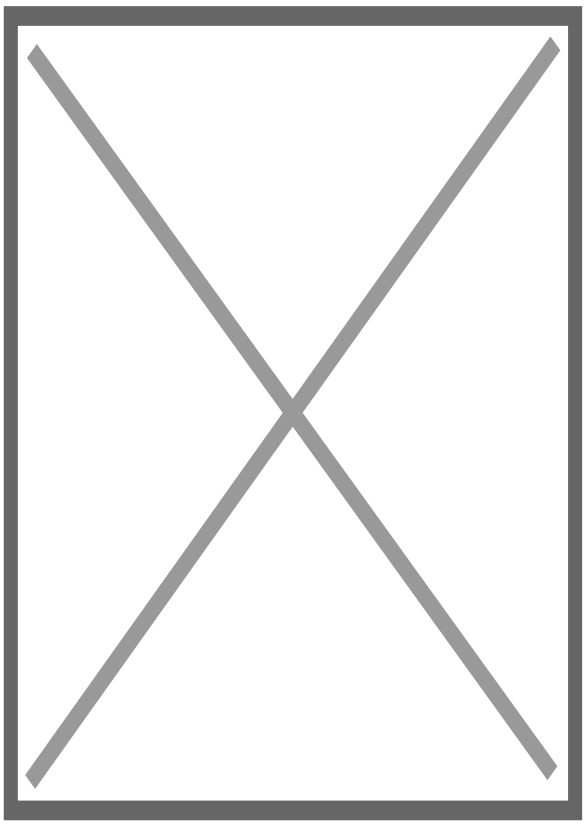
septembre 2024

Engel Workwear

Partenaire de l’association Sécurité Solaire



Conscient des dangers du soleil sur la peau, le spécialiste des vêtements de travail pour les professionnels Engel Workwear travaille depuis huit ans sur la conception de textiles dotés d’une protection anti-UV. A ce titre, vingt-huit produits de sa gamme Safety sont dotés d’un filtre qui protège contre les rayons du soleil, selon la norme EN 13758.

Aujourd’hui, alors que les effets du changement climatique sont de plus en plus marquants d’année en année et que près de 15 millions de travailleurs au sein de l’Union européenne passent au moins 75% de leur vie professionnelle à l’extérieur, et sont de fait fortement exposés au risque solaire, la marque danoise a souhaité intensifier son action dans la protection solaire. Cet engagement s’est traduit dans le soutien qu’elle apporte désormais à l’association Sécurité Solaire et à la promotion de son programme « Soleil et Santé au Travail ».

Expert du mode du travail

Centre collaborateur de l’Organisation Mondiale de la Santé reconnu d’intérêt général, l’association Sécurité Solaire informe et sensibilise la population sur les risques liés aux surexpositions solaires.

De fait, l’exposition renouvelée au soleil présente des risques importants pour la santé liés au rayonnement ultraviolet. A court terme, il s’agit de risques de brûlures de la peau et à long terme, de cancer de la peau de type carcinome épidermoïde. D’ailleurs, l’Agence Européenne pour la sécurité et la santé au travail estime que le rayonnement solaire est le premier agent cancérogène au travail, même si les pathologies cutanées et oculaires dues à l’exposition au rayonnement UV solaire sur le lieu de travail ne sont toujours pas reconnues comme des maladies professionnelles.

Comme l’explique Pierre Cesarini, directeur délégué de La Sécurité Solaire : « *Il est essentiel que les salariés soient conscients des risques encourus, et que les entreprises fournissent les EPI adaptés d’autant que la prévention solaire est simple à mettre en place. Dans ce cadre, notre partenariat avec Engel Workwear, qui nous apporte son expertise, est fondamental pour nous aider dans notre action et le développement de notre programme Soleil et Santé au Travail* ».

Soleil et Santé au Travail

Le programme Soleil et Santé au Travail de l’association Sécurité Solaire a pour objectif d’éclairer et mobiliser les parties prenantes (salariés, employeurs, médecine du travail, mutuelles, sécurité sociale, instances de santé…) sur les risques solaires. Il prévoit aussi la réalisation sur trois ans d’une étude

épidémiologique dédiée à l’évaluation des risques, notamment au calcul des parts attribuables aux expositions professionnelles des risques de cancer cutané et de cataracte. Parallèlement, le projet prévoit également de concevoir, mener et évaluer différentes actions de prévention sur le terrain avec les « préventeurs » de la santé au travail et au bénéfice des employés les plus exposés.